

En premier lieu, je me présente : Stéphanie Jefford, Maître d'Hôtel et gérante d'un restaurant dans la région concernée. J'ai 32 ans et je suis mère de famille. Je n'ai aucune expertise relative à l'exploitation minière pas plus que dans le domaine environnemental. Je suis juste une simple résidente de St Joseph Du Lac, à quelques kilomètres à peine du site où Niocan veut s'implanter. Je me sens très préoccupée par ce projet et extrêmement inquiète pour l'avenir de notre région, surtout depuis hier soir... Je vais donc surtout exprimer mon opinion, ainsi que mon questionnement sur ce projet.

Tout d'abord, je tiens à citer notre Premier ministre, Mr Charest, dans son message qui introduit le fameux projet de loi sur le développement durable, dont le gouvernement se targue depuis plusieurs semaines sur toutes les ondes.

« Le premier gouvernement élu par les Québécois au 21^e siècle, inaugure ainsi une ère nouvelle, celle de la réconciliation du niveau de vie, du mode de vie et du milieu de vie. Celle où le développement économique se fait non plus aux dépens, mais au profit de notre patrimoine environnemental et de l'épanouissement des personnes. »

Le milieu de vie dont nous parle le Premier ministre fait référence - et je continue de citer le ministère de l'environnement - « à l'eau, à l'air, au sol et au sous-sol »

Je continue de citer cet avant projet de loi :

-« Une démarche de développement durable est généralement basée sur des objectifs stratégiques clairs, mesurables et actualisés »

-« le développement durable est un processus continu d'amélioration des conditions d'existence des populations actuelles qui ne compromet pas la capacité des générations futures de faire de même et qui intègre harmonieusement les dimensions environnementale, sociale et économique du développement. »

et enfin :

-« Lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation grave. »

On nous promet d'ici 2007 (toujours dans ce projet de loi) de « renforcer l'encadrement environnemental des entreprises minières » et de « protéger en forêt publique 100% des sites connus d'espèces fauniques et floristiques menacées ou vulnérables. »

A la lumière de ces engagements, et suite à la réunion d'hier, je ne peux que m'interroger grandement sur les conséquences de la mise en exploitation du site de Niocan.

On nous demande de faire confiance en cette compagnie, en la conscience écologique très développée de leur CA. On sait que Niocan traverse de grandes difficultés financières depuis 3 ans. Hors, un CA d'une compagnie cotée en bourse et en prise à des soucis financiers va d'abord et avant tout économiser sur les mesures de protection de l'environnement. Je ne peux absolument pas me résoudre à leur faire confiance quant à leurs belles promesses de tout faire pour que ce projet soit citer en exemple non seulement au Québec mais dans le monde.

Ils nous demandent, et cette fois ce sont les promoteurs que je cite, hier soir, « d'avoir les permis avant de faire les études sur les impacts de la mine sur la nappe phréatique ». Je ne sais pas vous, mais moi je ne donne jamais de chèque en blanc à personne et là, on demande à toute la collectivité de leur en donner un énorme...

Les promoteurs reconnaissent eux-mêmes qu'ils ne connaissent pas toutes les conséquences que leur projet aura, à long terme, sur l'environnement. On nous dit que plus on creuse profond, plus on risque de trouver de l'eau chargée d'uranium. Tous les acteurs s'entendent à reconnaître que l'équilibre de notre région est déjà précaire, avec notre problème de radon. Sur certains

points, on reconnaît encore que les choses sont bien différentes ici depuis la SLC, mais on continue de s'appuyer sur tous leurs chiffres pour donner de la crédibilité au projet de Niocan. J'avoue ne pas bien comprendre...

Notre région est au cœur de cet énorme bassin de population du Grand Montréal. Des centaines de milliers de personnes, en aval, sont directement concernées par la qualité des eaux du Lac de Deux-Montagnes, puis par le Fleuve. On nous parle du degré élevé du taux de pollution de ces eaux, de l'urgence de les protéger. Et, en même temps, on nous assure qu'une trentaine de kilos annuels d'uranium de plus ne changeront rien. Mais qu'en sait-on réellement ? Je n'ai pas trop de problème à croire que 30kg d'uranium déversés chaque année ne sont pas dangereux pour la faune et la flore du lac, du fleuve et pour nous, pour nos enfants. Sauf que 30kg d'uranium en plus de tous les autres polluants déjà présents dans ces eaux; 30kg d'uranium en plus de tous les autres projets qui vont s'implanter tout au long de ce fleuve (comme par exemple, les projets de forage de pétrole dans le St Laurent), et les futurs projets tout autour de du lac de Deux-Montagnes; 30kg d'uranium en plus, chaque année, dans un bassin de population qui continue de croître à une vitesse folle; 30kg d'uranium en plus sans parler de l'ammoniaque et de toutes les autres substances qui seront déversées ? Il est trop facile de prendre chaque donnée séparément et de nous dire que 30 kg d'uranium chaque année, y'a rien là ! Connaissons-nous les dangers de l'ajout de nouveaux agents polluants et avons-nous mesuré et calculé précisément la possibilité d'une bio-amplification des effets causés par leur présence ? Et, on nous demande encore une fois de faire confiance, que toutes les études seront faites après la mise an activité de la mine de Niocan et que des mesures compensatoires seront alors prises. Mais APRÈS... Après, c'est toujours trop tard...

Si je m'en réfère à ce que je vous citais en préambule,
-« Lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de

prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation grave. »

J'avoue que je ne comprends pas. On a, d'un côté, un gouvernement qui nous promet de protéger notre environnement avant qu'il n'y ait des dégâts graves et d'un autre côté, une compagnie sur le point d'obtenir tous ses permis de polluer et de piller notre eau en nous promettant de faire des études d'impact après qu'auront commencé les problèmes actuellement indétectables. Bravo ! Belle logique !

Nos experts du Ministère de l'environnement semblent avoir bien peu de mordant dans cette situation. On nous demande de faire confiance en leur expertise, que même si toutes les données, ou presque, sur lesquelles ils s'appuient pour nous dire qu'il n'y aura pas de dommages graves et irréversibles sur la qualité et la quantité de notre eau, ainsi que sur l'eau en aval de notre région, sont des données fournies par Niocan... Qu'ils sont tous très critiques de ces données et que tout est passé au peigne fin... Je n'ai toujours pas confiance, surtout quand j'entends une de ces expertes dire à la blague, hier soir, qu'elle va comparer ses chiffres avec ceux de Niocan et qu'elle fera une moyenne des deux données. Excusez mon scepticisme, mais je me demande bien qui va être vraiment en mesure de nous donner des garanties fiables.

Hier soir encore, on nous a fait un grand sermon sur le fait que nous étions tous venus en auto à cette audience, et que donc, nous polluons déjà tous. Là, ce n'est plus la sceptique qui crie à la désinformation mais bien la citoyenne qui s'insurge face à cette attitude. Oui, nous sommes ici dans un très large bassin de population et donc de pollution. Arrêtons de nous faire croire que Niocan ne changera rien à cet état de fait. Au contraire. Plus on autorisera l'implantation de telles compagnies, et plus nous aurons des problèmes insolubles. Combien d'emplois seront perdus lorsque nos agriculteurs n'auront plus l'eau nécessaire pour promouvoir leurs cultures et donc l'agrotourisme essentiel à notre région ? Près d'un million et demi de personnes vient

chaque année dans notre région pour cueillir leurs pommes, célébrer le temps des sucres, acheter nos beaux légumes, et manger dans nos restaurants. Combien d'emplois seront perdus sur le long terme, comparativement aux quelques 160 emplois que nous promet Niocan ? Moi, maître d'hôtel dans un restaurant 5 étoiles de st Joseph du lac, quel emploi va me donner Niocan ? Servir à la cantine ? Belle promotion !

Les personnes qui auront un intérêt dans cette mine ne sont pas les personnes qui vivent ici. Nous allons hypothéquer notre avenir pour servir les intérêts de personnes qui vont repartir de notre région, les poches pleines, aussitôt la mine fermée. Là encore, belle promotion pour nous tous !

J'ai un puits sur mon terrain et je n'ai nul besoin de gaspiller des milliers de dollars pour me connecter à un aqueduc qui coûtera lui-même des millions de dollars au contribuable. Mon eau est excellente, et j'en ai en quantité largement suffisante pour les besoins de toute ma famille, et je devrais la troquer contre une eau chargée de chlore, tout ça à mes frais, parce qu'une poignée d'investisseurs est décidée à épuiser notre ressource au nom du profit, pour devenir la quatrième compagnie mondiale dans le domaine du niobium ?

Mais on se trompe complètement de direction quant au développement économique de notre région qui connaît déjà, depuis peu, un essor fulgurant dans l'agrotourisme. Notre terre, notre eau, sont notre avenir économique. Avançons dans cette direction-ci, et nous avancerons également dans la voie du développement durable, cher à notre gouvernement, et surtout seule issue viable pour l'humanité.

Je demande deux choses : tout d'abord, qu'il y ait un BAPE visant à évaluer l'impact de l'implantation de Niocan sur l'intégralité de notre biotope. Il ne suffit pas d'étudier les impacts séparément, de façon cloisonnée. La nature est un tout que l'on ne peut pas mettre dans des tiroirs différents les uns des autres. En ce sens, j'appuie pleinement et fortement la

demande faite hier par Madame Brigitte St Pierre et je vous serai gré, Monsieur le Président, de remettre personnellement cette requête à notre Premier ministre, Monsieur Jean Charest.

De plus, je vous prie également de demander à Monsieur Thomas Mulcair de respecter ses promesses concernant le développement durable et de relire tout ce dossier dans le cadre strict de son projet de loi.

Mes deux questions, très simples :

Que vais-je dire à mes enfants, dans une vingtaine d'années, lorsqu'ils me demanderont comment nous avons pu autoriser cette mine, qui n'existera plus à ce moment là, mais dont nous continuerons de subir les conséquences ?

On sait que la SLC a fait faillite et qu'elle a laissé son site d'exploitation dans un bien triste état. Niocan le reconnaît elle-même : ça coûterait des centaines de millions de dollars pour nettoyer l'ancien site de SLC. Comment Niocan peut-elle nous garantir, sur le long terme, et connaissant la dureté des lois du marché, qu'elle ne quittera jamais la région en nous laissant un site tout autant contaminé, et des réserves d'eau en quantité et en qualité suffisantes pour que nous puissions assurer l'avenir physique et économique de nos enfants et de nos petits-enfants?

Nous sommes dans une époque cruciale où les choix environnementaux doivent faire partie du cœur de chacune de nos décisions. Plus qu'un débat sur la qualité de l'eau, la présence de Niocan dans notre région devrait faire partie d'un débat plus large sur les choix de société de la population québécoise, sur les choix de société de notre région.